

## Avis

### de recrutement d'ouvriers de l'Etat au titre de l'année 2023 au sein de l'Atelier Industriel de l'Aéronautique de Cuers-Pierrefeu (AIA CP)

#### I. Nombre et répartition géographique des places offertes au recrutement d'ouvriers de l'Etat

39 postes sont offerts au recrutement au sein de l'AIA CP.

Ces postes sont répartis de la manière suivante :

**12 postes de mécanicien aéronautique** (mécanicien d'aéronautique, spécialité « aéronefs ») dont 9 pour le site de Cuers et 3 pour le site de Hyères,

**4 postes de mécanicien en mécanique générale** (mécanicien, branche mécanique) dont 3 pour le site de Cuers et 1 pour le site de Hyères,

**10 postes d'électromécanicien** (électromécanicien d'aéronautique, spécialité « équipements ») pour le site de Cuers,

**3 postes d'électronicien** (électromécanicien d'aéronautique, spécialité « capteurs et systèmes ») pour le site de Cuers,

**5 postes de chaudronnier** (mécanicien d'aéronautique, spécialité « structures ») pour le site de Cuers,

**1 poste de tôlier** (chaudronnier, branche mécanique) pour le site de Cuers,

**1 poste d'ouvrier de productique** spécialisé dans la conduite de machines-outils (poste de tourneur dédiés « commandes numériques » et majoritairement « tour vertical ») pour le site de Cuers,

**2 postes de conducteur de bain** (conducteur de traitement des matériaux, spécialité « traitement de surface ») pour le site de Cuers,

**1 poste de contrôleur** (agent d'essais d'aéronautique, spécialité « matériaux et produits ») pour le site de Cuers.

#### II. Calendrier de la sélection

**Date limite de dépôt des candidatures : le 27 février 2023 avant minuit le cachet de la poste faisant foi.**

Examen des dossiers par la commission de présélection : **du 6 mars au 17 mars 2023.**

Organisation des épreuves de l'essai professionnel d'embauche (date prévisionnelle) : **à compter du 3 avril 2023** sur le site de l'AIA CP (département du Var). Les dates et modalités des épreuves de l'essai seront communiquées ultérieurement.

Date de prise de poste (date prévisionnelle) : **A compter du début du 3<sup>ème</sup> trimestre 2023.**

### III. Conditions d'inscription des candidats

Ce recrutement est ouvert :

- pour les professions aéronautiques (mécanicien aéronautique, électromécanicien, électronicien, chaudronnier, contrôleur), à toute personne possédant un baccalauréat professionnel aéronautique en rapport avec la spécialité ou qui, titulaire d'un baccalauréat professionnel autre, possède une expérience professionnelle significative dans la spécialité aéronautique recherchée.
- pour les autres professions (mécanicien en mécanique générale, tôlier, ouvrier de productique et conducteur de bain), à toute personne possédant un CAP ou un BEP en rapport avec la spécialité ou qui, non titulaire de l'un de ces 2 diplômes, possède une expérience professionnelle significative dans la spécialité recherchée.

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, jouissance des droits civiques, casier judiciaire compatible avec l'exercice des fonctions postulées, régularité de la situation au regard des dispositions du code du service national, aptitude physique).

Les candidats doivent être de nationalité française ou ressortissant de l'un des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ou ressortissant d'Andorre, de Monaco ou de la Suisse.

Ils doivent, en outre, satisfaire à l'enquête administrative diligentée en application des articles L.114-1 et R.114-4 du code de la sécurité intérieure.

### IV. Constitution du dossier de candidature

Les candidats doivent impérativement transmettre leur dossier de candidature complet soit :

- à l'adresse mail indiquée ci-dessous (de manière dématérialisée) :

aia-cuers-pierrefeu-drh.recrutement.fct@intradef.gouv.fr

- à l'adresse postale indiquée ci-dessous :

Atelier Industriel de l'Aéronautique de Cuers-Pierrefeu

Département des ressources humaines/BGPEEC

BP 80 83390 CUERS

Ce dossier comprend :

Ce dossier comprend :

- La fiche de candidature figurant à l'annexe du présent avis ;
- Un curriculum vitae, à jour, indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- Une lettre de motivation ;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- Une photocopie des diplômes détenus ;

- Une photocopie des contrats de travail conclus dans une profession similaire ou équivalente à celle pour laquelle il est fait acte de candidature ;
- Pour les candidats en contrat d'apprentissage, une photocopie du contrat d'apprentissage ;
- Pour les professions ouvertes au recrutement sur les deux sites de l'établissement (Cuers et Hyères), la fiche de vœux figurant à l'annexe du présent avis.

Les candidats en dernière année de formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage conclu dans le secteur public ou privé joignent en outre leurs évaluations réalisées durant leur formation.

Les candidats mineurs à la date de l'essai professionnel d'embauche font parvenir une autorisation à participer aux épreuves établie par la personne exerçant l'autorité parentale.

Les candidats handicapés peuvent bénéficier, sur demande et sur avis médical, d'aménagements d'épreuves. Ils doivent joindre au dossier de candidature un courrier à l'attention du président du jury, accompagné du certificat médical d'un médecin agréé appuyant cette demande et précisant le type d'aménagement nécessaire ainsi que l'attestation de reconnaissance de la qualité d'élève ou de travailleur handicapé. La liste des médecins agréés est disponible auprès de la préfecture de leur département de résidence.

**Tout dossier de candidature incomplet ou présenté hors délai ne sera pas retenu.**

## **V. Organisation de la sélection**

Les dossiers de candidature sont examinés par une commission de présélection. Au terme de cet examen, la commission établit une liste de candidats sélectionnés pour participer aux épreuves de l'essai professionnel d'embauche. Seuls seront convoqués aux épreuves les candidats préalablement retenus par la commission de présélection. La liste des candidats présélectionnés sera communiquée par voie électronique.

L'essai professionnel d'embauche est composé :

- d'une épreuve théorique d'une durée de 4 heures (coefficient 0.4 pour les professions aéronautiques et 1 pour les autres) ;
- d'une épreuve pratique qui se termine par un échange avec le jury de 15 minutes au plus portant principalement sur le déroulement de l'épreuve pratique, sur les expériences professionnelles et personnelles du candidat ainsi que sur sa motivation et ses capacités à pourvoir le poste. La durée de l'épreuve pratique ne peut excéder 6 heures. (coefficient 0.6 pour les professions aéronautiques et 2 pour les autres).

A l'issue de la sélection, la liste des candidats sélectionnés sera communiquée par voie électronique.

## **VI. Type de recrutement après sélection**

A l'issue de la procédure de sélection, le candidat retenu est recruté en qualité d'ouvrier auxiliaire et signe un contrat à durée déterminée. Il effectue une période d'auxiliarat d'une durée d'un an réduite de 6 mois si sa manière de servir le justifie.

A l'issue de son stage, si l'agent donne satisfaction, il est affilié au régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat et signe un contrat à durée indéterminée. Dès son affiliation, il devient ouvrier réglementé.

### **Niveau de rémunération à l'embauche :**

Possible prise en compte dans le reclassement, dès la période d'auxiliarat, de la moitié des services accomplis antérieurement dans une profession similaire ou équivalente en qualité de salarié ou de travailleur indépendant dans la limite de 8 ans (soit correspondant au maximum à 16 ans d'expérience professionnelle) et reclassement des agents justifiant de l'accomplissement d'un contrat d'apprentissage au ministère des armées dans une profession similaire ou équivalente avant leur recrutement au 2<sup>ème</sup> échelon du groupe VI.

#### **Agent sans reprise de services :**

2 090 euros brut/mois (1 990 euros bruts/mois auxquels s'ajoute une indemnité de mise en œuvre et de maintenance des aéronefs de 100 euros bruts/mois) soit environ 1 665 euros net/mois) pour le site de Cuers et 2 120 euros brut/mois (2 020 euros bruts/mois auxquels s'ajoute une indemnité de mise en œuvre et de maintenance des aéronefs de 100 euros bruts/mois) soit environ 1 695 euros net/mois) pour le site de Hyères.

#### **Agent avec reprise de services :**

Possible niveau de rémunération après reclassement : jusqu'à 2 320 euros brut/mois (2 220 euros bruts/mois auxquels s'ajoute une indemnité de mise en œuvre et de maintenance des aéronefs de 100 euros bruts/mois) soit environ 1 850 euros net/mois pour le site de Cuers et 2 370 euros brut/mois (2 270 euros bruts/mois auxquels s'ajoute une indemnité de mise en œuvre et de maintenance des aéronefs de 100 euros bruts/mois) soit environ 1 890 euros net/mois pour le site de Hyères).

#### **Pour tout renseignement contactez le bureau en charge des recrutements :**

- 04.22.43.22.52
- [aia-cuers-pierrefeu-drh.recrutement.fct@intradef.gouv.fr](mailto:aia-cuers-pierrefeu-drh.recrutement.fct@intradef.gouv.fr)

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU RECRUTEMENT D'OUVRIERS DE L'ETAT DU  
MINISTERE DE LA DEFENSE**

**RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES**

**IDENTIFICATION :**

M.  Mme

Nom de naissance :

Nom d'usage ou d'épouse :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Nationalité française : oui  en cours d'acquisition  ressortissant de l'Union européenne ou  
d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen

Pays :

Situation professionnelle :

Origine professionnelle (*employeur actuel*) :

Si vous êtes employé(e) au ministère de la défense indiquez votre gestionnaire RH :

**ADRESSE**

Résidence, bâtiment :

N° :

Rue :

Code postal :

Commune de résidence :

**COORDONNEES :**

Téléphone portable :

Adresse mail :

**DIPLOMES DETENUS :**

Diplôme le plus élevé :

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU RECRUTEMENT :**

Profession postulée :

Organisme (établissement) recruteur :

Candidature au titre des emplois à pourvoir réservés aux candidats en dernière année de formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage conclu dans le secteur public ou privé :

oui  non

**PARTIE A REMPLIR PAR LES CANDIDATS HANDICAPES :**

Possédez-vous un document d'éligibilité vous permettant de bénéficier d'un aménagement d'épreuve ?

oui  non

Type d'aménagement :

Accessibilité des locaux

Epreuve sur poste informatique adapté (la réalisation d'une épreuve sur un poste informatique adapté ne peut pas être doublée de l'assistance d'une secrétaire)

Bloc-notes braille  Sujet en braille  Sujet agrandi  Assistance d'une secrétaire

Tiers temps  Interprète pour l'oral

SERVICE NATIONAL	<p><b>- Pour les hommes nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1979 :</b></p> <p>Non appelé <input type="checkbox"/> Sursitaire <input type="checkbox"/> Dispensé <input type="checkbox"/> Réformé <input type="checkbox"/> Exempté <input type="checkbox"/> Libéré <input type="checkbox"/></p> <p>Service national accompli du : au</p> <p><b>- Pour les hommes nés en 1979 :</b></p> <p>Avez-vous satisfait à l'obligation de recensement ?</p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p><b>- Pour les hommes nés après le 31/12/79 et les femmes nées à partir du 01/01/83 :</b></p> <p>Avez-vous satisfait à l'obligation de recensement ?</p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>Avez-vous satisfait à l'obligation de participation à la journée défense et citoyenneté (ex journée d'appel et de préparation à la défense) ?</p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>
------------------	--

Je soussigné(e) (NOM, prénoms) :

certifie sur l'honneur :

- posséder la nationalité française ou être ressortissant de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen et pouvoir en justifier au plus tard à la date de la première épreuve ;

- l'exactitude des renseignements figurant dans le formulaire d'inscription et avoir été averti(e) que toute déclaration reconnue inexacte au moment de la réception des pièces justificatives entraîne la perte du bénéfice du recrutement; qu'en outre, j'encours des sanctions pénales telles que prévues aux articles 441-1 et 441-6 du code pénal. A défaut de réponse au formulaire d'inscription, la prise en compte par l'organisme recruteur ne pourra être effectuée ;

- avoir été informé(e) que les données mentionnées sur le formulaire d'inscription peuvent faire l'objet d'une saisie informatique et d'un traitement automatisé d'informations nominatives. Ce traitement a été déclaré à la commission nationale de l'informatique et des libertés, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le droit d'accès et de rectification prévu aux articles 34 et suivants de la loi précitée s'exerce auprès de la sous-direction de la gestion du personnel civil – 16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40300 - 94114 Arcueil cedex.

A , le

Date et signature obligatoires du candidat  
précédées de la mention manuscrite

« lu et approuvé »

## INDICATIONS POUR RENSEIGNER

le formulaire d'inscription au recrutement d'ouvriers de l'Etat du ministère de la défense

- Nom d'usage** : indiquez votre nom d'époux (se). Sont concernées également les personnes veuves ou divorcées ayant conservé à titre de nom d'usage le nom de leur conjoint.
- Prénoms** : indiquez vos prénoms dans l'ordre de l'état-civil.
- Date de naissance** : indiquez votre date de naissance en chiffres (ex : 11.12.1960 pour 11 décembre 1960).
- Nationalité française** : cochez la case correspondant à votre situation :  
- vous êtes de nationalité française, cochez oui ;  
- vous êtes en cours d'acquisition de la nationalité française, cochez la case "en cours".  
Il vous est précisé que l'acquisition de la nationalité française doit se faire au plus tard à la date de l'épreuve théorique de l'essai professionnel d'embauche, toutefois vous devez fournir obligatoirement un certificat de dépôt d'une demande de naturalisation au moment de votre inscription au recrutement d'ouvriers de l'Etat.  
Dans tous les cas de figure, vous devez justifier de votre nationalité française au plus tard à l'admission.
- Ressortissant européen** : si vous êtes ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autre que la France, vous devez justifier de votre nationalité au plus tard à l'admission.  
Le recrutement d'ouvrier de l'Etat est ouvert aux ressortissants des Etats membres de l'Union européenne, aux ressortissants des trois Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen, ainsi qu'aux ressortissants de la Confédération Suisse, de la principauté de Monaco et de la Principauté d'Andorre.  
- Précisez le pays.
- Situation professionnelle** : indiquez votre situation : apprenti ; agent contractuel du ministère de la défense ; agent public non titulaire hors ministère de la défense ; congé parental ; disponibilité ; emploi dans le secteur privé ; en détachement ; étudiant ; fonctionnaire de l'Etat de catégorie A au ministère de la défense ; fonctionnaire de l'Etat de catégorie B au ministère de la défense ; fonctionnaire de l'Etat de catégorie C au ministère de la défense ; fonctionnaire de l'Etat hors ministère de la défense ; fonctionnaire hospitalier ; fonctionnaire territorial ; militaire armée de l'air ; militaire armée de la marine ; militaire armée de terre ; militaire autre ; sans emploi ; autres (préciser).
- Origine professionnelle** : indiquez si vous êtes employé(e) au ministère de la défense ou dans une autre administration ou établissement public.
- Entité de gestion RH** : vous êtes employé(e) au ministère de la défense, indiquez



vosre gestionnaire ressources humaines.

- Adresse personnelle** : la convocation est envoyée à cette adresse.
- Numéros de téléphone** : indiquez le numéro de téléphone où vous pouvez être joint dans la journée.
- Adresse e-mail** : indiquez votre adresse e-mail professionnelle ou, le cas échéant, votre adresse e-mail personnelle.
- Diplôme** : indiquez le diplôme que vous détenez.
- Profession postulée** : indiquez la profession pour laquelle vous postulez pour le recrutement d'ouvriers de l'Etat du ministère de la défense.
- Organisme recruteur** : établissement auprès duquel vous vous inscrivez. Vous serez affecté dans cet établissement en cas de réussite au recrutement.
- Organisme organisateur** : A ne compléter que si l'établissement qui organise les épreuves est différent de celui qui recrute.
- Candidature en dernière année de formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage conclu dans le secteur public ou privé** : vous êtes en dernière année de formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage conclu dans le secteur public ou privé et souhaitez candidater à ce titre : cochez oui.  
vous n'êtes pas concerné ou vous ne souhaitez pas candidater à ce titre : cochez non.
- Vous êtes handicapé, bénéficiaire de l'obligation d'emploi et mentionné aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 5212-13 du code du travail** : la liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnés aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 5212-13 du code du travail est la suivante :
- les travailleurs reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées ;
  - les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 % et titulaires d'une rente ;
  - les titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou autre régime de protection sociale obligatoire ou dispositions régissant les agents publics, à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des 2/3 leur capacité de travail ou de gain ;
  - les bénéficiaires mentionnés à l'article L. 394 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre ;
  - les titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service ;
  - les titulaires d'une carte d'invalidité délivrée à toute personne dont le taux d'incapacité permanente est au moins de 80 % ;
  - les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés.

Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi peuvent bénéficier

d'aménagements techniques, humains ou organisationnels (matériel adapté, tiers temps, auxiliaire de vie, secrétaire, interprète...).

Les besoins d'adaptation doivent être établis par un certificat médical délivré par un médecin agréé.

Ce certificat précisant la nature exacte de l'aménagement ainsi que votre document d'éligibilité (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, carte d'invalidité, justificatif de pension militaire d'invalidité...) doivent être transmis à la date de clôture des inscriptions, afin de permettre à l'administration de prendre contact avec vous pour mettre en œuvre les dispositions nécessaires au bon déroulement de l'entretien.

Pour obtenir la liste des médecins agréés de votre région, adressez-vous à la préfecture de votre département de résidence.

Pour les personnels du ministère de la défense, il convient de consulter le médecin de prévention.

cochez la ou les cases correspondant à votre situation.

En vertu des articles L.113-4 et L.114-6 du code du service national, tout candidat, avant l'âge de vingt-cinq ans, doit avoir satisfait à l'obligation de recensement et avoir participé à la journée défense et citoyenneté. Le candidat devra fournir le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté.

## **Service national**

:



MINISTÈRE DES ARMÉES

**FICHE DE VŒUX  
POUR LE RECRUTEMENT D'OUVRIERS DE L'ÉTAT  
AU TITRE DE L'ANNÉE 2023**

**A joindre au dossier de candidature**

NOM, prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse personnelle :

**SITES D'AFFECTATION SOUHAITES  
EN CAS DE REUSSITE AUX EPREUVES DE RECRUTEMENT DANS UNE  
PROFESSION OUVERTE SUR LES DEUX SITES (Cuers et Hyères)**

- Choix n° 1<sup>1</sup> :

Atelier industriel de l'aéronautique de Cuers-Pierrefeu – **site de Cuers**

Atelier industriel de l'aéronautique de Cuers-Pierrefeu – **antenne de Hyères**

- Choix n° 2<sup>1</sup> :

Atelier industriel de l'aéronautique de Cuers-Pierrefeu – **site de Cuers**

Atelier industriel de l'aéronautique de Cuers-Pierrefeu – **antenne de Hyères**

A \_\_\_\_\_, le

Date et signature obligatoires du candidat  
précédées de la mention manuscrite  
« lu et approuvé »

---

<sup>1</sup> Rayer la mention inutile.